

Matériel à prévoir pour la rentrée en classe de CE2 :

- un triple décimètre en plastique, rigide (*pas de plastique souple*)
- une trousse avec des crayons de couleur et des feutres
- une trousse qui restera en classe, contenant une paire de ciseaux, un taille-crayon avec réservoir, un bâton de colle, un crayon de papier (ou crayon type criterium : plus bénéfique pour certains enfants) et une gomme (ces dernières fournitures seront à renouveler souvent au cours de l'année, pensez donc à en prévoir plusieurs)
- un stylo roller rechargeable (*c'est un stylo qui ressemble à un stylo plume mais qui contient une bille à l'extrémité et non une plume : plus simple d'utilisation pour certains enfants*) avec des cartouches d'encre bleue et un effaceur (les cartouches et effaceurs seront aussi à renouveler régulièrement)
- un agenda
- un classeur **souple format A4 (4 anneaux) avec un dos de 30 mm** (*merci de bien respecter ces caractéristiques : le classeur souple est plus léger et rentre plus facilement dans le cartable et le dos de 30 mm correspond à la taille minimum nécessaire afin que toutes les fiches rentrent dans le classeur*)
- une ardoise avec un chiffon et des feutres (les feutres seront également à renouveler très souvent, pensez donc à en prévoir plusieurs)
- une blouse ou une grande chemise pour les arts plastiques
- une boîte de mouchoirs
- un gobelet en plastique (au nom de votre enfant)
- une tenue de sport appropriée (qui sera à mettre les jours où nous ferons sport)
- une paire de chaussons **qui tient aux pieds** dans un sac
- deux pochettes à rabats et élastiques (*si les pochettes utilisées cette année sont dans un état correct, elles peuvent servir de nouveau*)
- du film plastique pour couvrir les livres (à conserver à la maison)

Achetez les modèles les plus simples et les plus efficaces. **En cas de doute, attendez la rentrée, nous en discuterons ensemble.**

Pensez également : - à marquer les affaires au nom de votre enfant
- à demander **une attestation d'assurance pour votre enfant, mentionnant « la responsabilité civile » ainsi que « l'individuelle accident » pour l'année scolaire 2019-2020.**

En vous souhaitant un bel été !

Julie GARCIA